



DATE : 30 juin 2022
À : Conseil d'administration de l'CCA
DE : Deanna Young, *directrice exécutive*
Objet : Résumé des rapports des partenaires (printemps 2022)

Pour préparer la réunion du conseil d'administration de l'Association canadienne de la construction en juillet, nos associations partenaires provinciales ont fourni un rapport sommaire contenant des mises à jour clés et un aperçu des enjeux et des possibilités dans leurs régions. Vous trouverez ci-dessous un résumé de leurs rapports.

Thèmes communs

- A) L'adoption d'une législation sur les paiements rapides est toujours en cours.
 - a. La législation a été adoptée en Saskatchewan, mais pas encore en Colombie-Britannique (mise en veilleuse par le gouvernement), au Manitoba, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.
- B) La pénurie de main-d'œuvre qualifiée (p. ex., l'industrie de la construction au N.-B. prévoit près de 10 000 ouvertures d'emplois d'ici 2027). Les stratégies de soutien à la création de la capacité comprennent :
 - a. Sensibiliser les jeunes aux possibilités de carrière dans l'industrie de la construction; le PEIRB dispose d'un nouveau simulateur.
 - b. Accent mis sur l'apprentissage : incitatifs pour les employeurs, amélioration du ratio apprentis/personnes de métier.
 - c. Amélioration de la culture : Le Code des constructeurs ou l'ACQ a de nouvelles ressources sur le harcèlement psychologique et sexuel.
 - d. Engagement des Autochtones (BCRB)
 - e. Partenariats avec le gouvernement (OGCA - Ontario Skilled trades alliance)
- C) L'(hyper)inflation a un impact sur tous les aspects de l'industrie de la construction
 - a. Le coût des matériaux de construction et les tarifs du diesel/du transport
 - b. Les résultats d'appels d'offres dépassant largement le budget
 - c. Les résultats des appels d'offres prennent plus de temps que les prix des matériaux indiqués dans les devis
- D) Problèmes liés aux marchés publics (offres tardives, clauses abusives, risques) et quelques stratégies d'atténuation :
 - a. Formulaires de plainte des membres, alertes aux entrepreneurs, récompenses aux propriétaires - BCCA
 - b. Campagne « Corrigez la liste » du CANS
- E) Retour aux réunions et événements en personne
 - a. La majorité des associations partenaires de l'ACC reviennent aux réunions et aux événements en personne, accueillis à la fois comme une occasion d'entrer en contact avec des collègues en personne et comme une source de revenus pour les associations (c.-à-d., conférences et événements sociaux).
- F) Plaidoyer pour l'investissement dans les infrastructures, par exemple :
 - a. Campagne « Réparons nos routes » de l'ARHCA
 - b. NBRB - la province s'est engagée dans un plan triennal

Prince Albert a identifié la criminalité sur les sites de construction comme un problème.

Statistiques de l'industrie

- En date d'avril 2022, les permis de construction en Saskatchewan ont été en hausse de 26,4 % par rapport à la même période l'année précédente.
- En avril 2022, les permis de construction étaient en hausse de 5,5 % au Manitoba par rapport à la même période l'an dernier, mais les permis non résidentiels étaient en baisse de 9 %.
- Dans la région d'Halifax, la construction non résidentielle a augmenté de 5,7 %, tandis qu'à l'extérieur de la région d'Halifax, elle a diminué de 2,2 %.
- Les perspectives pour la saison de construction 2022-2023 à l'Île-du-Prince-Édouard semblent encourageantes.

Changements gouvernementaux

- Bouleversement politique en Alberta (le ministre de l'Infrastructure agira également à titre de ministre des Transports - l'élection est prévue pour le 6 octobre 2022).
- La réélection de Doug Ford comme premier ministre de l'Ontario a des conséquences importantes pour les membres de l'OGCA et l'ensemble de l'industrie de la construction en Ontario. Les seuls ministres qui conservent leur poste dans le gouvernement Ford sont les ministres du Développement économique et des Finances.

PRIORITÉS

- Législation en matière de paiement rapide
- Pénurie de main-d'œuvre qualifiée
- Marchés publics
- Contrats

PRÉOCCUPATIONS GÉNÉRALES

- Profil de risque global accru pour les entreprises

- Ralentissement économique

La BCCA a publié la nouvelle **Trousse statistique du printemps 2022**<https://bccasn.com>

PAIEMENT PROMPT

Après s'être engagé publiquement à faire avancer de toute urgence la législation sur le paiement rapide au début de cette année, et après avoir réuni un groupe consultatif de l'industrie pour faciliter le processus, le procureur général de la Colombie-Britannique a fait un brusque revirement. La législation est maintenant repoussée jusqu'à l'été 2023 au plus tôt, juste avant les prochaines élections provinciales et donc essentiellement hors de portée.

La BCCA et tous les intervenants de l'industrie (à l'exception notable de la BC Homebuilders Association) maintiendront la pression, en utilisant les exemples de l'Ontario et d'autres provinces pour faire valoir leurs arguments. Écoutez notre dernier balado sur le paiement rapide **ici**.

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE

La BCCA a reçu un financement important du gouvernement fédéral pour deux programmes destinés à améliorer l'attraction et la rétention des talents dans l'industrie de la construction.

Ces programmes seront lancés cet été :

1. Building Builders : un programme de mentorat pour l'industrie de la construction de la Colombie-Britannique, avec des services précieux pour les employeurs et les demandeurs d'emploi
2. Un programme d'incitation financière pour les employeurs du secteur de la construction qui embauchent de nouveaux travailleurs ou qui inscrivent des employés existants à un programme d'apprentissage

MARCHÉS PUBLICS

Nous continuons à faire pression pour améliorer les pratiques avec un certain nombre d'activités incitatives et punitives, notamment :

- **Formulaire de plainte/Ligne de signalement**
- **Alertes aux entrepreneurs**
- **Prix des propriétaires**

Les nouveaux **documents BCDC 2-2022** ont été publiés en ligne le 1^{er} juin. Le Comité propose **des séances de formation** <https://www.surveymonkey.com/r/MSNXGLR> tout au long du mois de juin pour faciliter la transition vers les nouveaux documents.

Nous avons témoigné lors de récentes audiences sur l'accès à l'information, demandant au gouvernement de publier proactivement les renseignements relatifs aux projets, comme le recommandent l'industrie et le cadre de gestion des immobilisations. Nos recommandations ont été soutenues dans le **rapport final du Comité** (voir page 33).

CONTRATS

De multiples facteurs contribuent au risque lié aux conditions contractuelles. Nos efforts pour améliorer le dialogue entre les entrepreneurs et les propriétaires incluent :

- La Journée Lisez votre %\$\$! contrat, qui comprenait les **10 meilleurs conseils pour lire les contrats, avec des conseils supplémentaires pour**

PRÉOCCUPATIONS GÉNÉRALES

Dans l'ensemble, les entrepreneurs, les fabricants et les fournisseurs de la Colombie-Britannique présentent un profil de risque croissant en raison des facteurs susmentionnés ainsi que du nouveau congé de maladie obligatoire de cinq jours, de l'augmentation des taxes, de la perturbation du coût des marchandises et de la chaîne d'approvisionnement de plusieurs

PROGRAMMES ET SERVICES – MISES À JOUR

MISE À JOUR DE LA



Builders Code continue de se développer, s'étendant désormais au-delà des frontières de la Colombie-Britannique. Bienvenue à nos nouveaux partenaires, la Northwest Territories and Nunavut Construction Association.

BidCentral continue d'améliorer et d'étendre son offre, avec le lancement d'un nouveau répertoire et d'autres fonctionnalités.

Le Mois de la construction a célébré son cinquième anniversaire en avril, avec plus de participants, d'événements et d'activités que jamais auparavant.

[Voir la récapitulation en photos.](#)



NOTE DE SERVICE

Date : 14 juin 2022

À : Deanna Young

De : Kelly Scott

C.c. : Steve Drummond, Matt Pitcairn

Objet : Rapport provincial de l'ACC - BC Road Builders & Heavy Construction Association

ÉTAT ACTUEL

L'effet du changement climatique se fait toujours sentir en Colombie-Britannique et, après les événements de 2021 (dôme de chaleur et rivière atmosphérique), les gouvernements réagissent. Les réparations et les reconstructions suite aux tempêtes hivernales se poursuivent. Le gouvernement reconnaît le besoin de changer son modèle actuel de passation de marchés à bas prix et a introduit le « modèle d'alliance » dans lequel les entrepreneurs, les ingénieurs et les propriétaires partagent le risque. Les corridors commerciaux vers les ports de Prince Rupert et de Vancouver continuent d'être améliorés. Les travaux d'extension du Sky Train ont commencé grâce à un financement fédéral. Certains projets du gouvernement de la Colombie-Britannique continuent de faire l'objet d'accords de travail de projet (Community Benefit Agreements - CBA), ce qui signifie que certains entrepreneurs ne soumissionneront pas à ce projet.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique s'est engagé à poursuivre son plan d'investissement à long terme dans les infrastructures et à investir dans la reconstruction du réseau routier ravagé par les inondations. En tant que « service essentiel », notre secteur s'est adapté aux restrictions entraînées par la COVID.

D'autres intervenants continuent à investir dans les projets : Ports Vancouver, TransLink, BC Hydro, BC LNG.

QUESTIONS PRIORITAIRES

- Collecte de données pour soutenir notre défense d'intérêts
- Plaider en faveur d'un investissement accru et durable dans les infrastructures de base résilientes
- Prendre l'initiative par l'innovation, l'efficacité et la sensibilisation à l'environnement
- Concentration sur la politique d'immigration pour relever les défis de main-d'œuvre
- Préconiser l'amélioration des modèles de réalisation des projets
- Aligner la capacité sur les demandes de l'industrie et le développement de la main-d'œuvre
- L'engagement des Autochtones par l'entremise de consultations significatives et l'établissement de relations respectueuses



Association des constructeurs
de routes et de la construction

Rapport à

Juin 2022

- Comme tout le monde, les membres de l'ARHCA ressentent la pression de la flambée des prix du carburant. Par conséquent, le 14 juin 2022, nous avons publié un addendum au Guide des tarifs de location afin d'inclure une surcharge carburant pour le recouvrement des coûts. Pour le consulter, veuillez visiter notre site Web à l'adresse arhca.ab.ca.
- Nous travaillons avec les fournisseurs d'asphalte sur l'indice des prix de l'asphalte.
- Les appels d'offres ont été plus tardifs que d'habitude cette année, ce qui a rendu la planification difficile pour nos membres. Le Ministère a indiqué qu'il avait un mois de retard.
- Le Ministère a également procédé à un lancement en douceur du programme de gestion des performances des entrepreneurs (Contractor Management Program, CPM). Au cours des deux dernières années, l'ARHCA a exprimé des inquiétudes quant à la nécessité et à l'administration de ce nouveau programme. AT a indiqué que l'organisation tiendrait compte des réactions de l'industrie avant de mettre en œuvre la version finale. L'ARHCA continuera à plaider en faveur de la suppression de ce programme lors des élections provinciales et de la direction de l'UCP.
- Les bouleversements politiques en Alberta créent un vide dans le leadership du ministère. Le 14 juin 2022, le gouvernement a annoncé que Prasad Panda, ministre des Infrastructures, sera également ministre des Transports par intérim. L'élection des dirigeants a été fixée au 6 octobre 2022.
- L'ARHCA prévoit d'intensifier ses activités de plaidoyer dans le cadre de la campagne « Réparons nos routes » cet été et à l'automne.
- L'ARHCA a terminé le projet de modernisation du système de formation à la sécurité des constructeurs routiers (RSTS). Les autres associations civiles sont encouragées à s'associer à l'ARHCA pour offrir le programme de formation en tant que service aux membres et pour générer des redevances pour les associations. Veuillez me contacter si vous souhaitez en savoir plus sur le RSTS à ron.glen@arhca.ab.ca.

Rapport du conseil d'administration de l'ACC - Rapport sommaire provincial - Saskatchewan

DÉFENSE ET INITIATIVES

- Loi sur le paiement rapide - La loi sur le paiement rapide est entrée en vigueur en Saskatchewan le 1^{er} mars 2022. Le Saskatchewan Construction Dispute Resolution Office (SCDRO) est maintenant opérationnel et a organisé sa première réunion du comité directeur à la fin mai. Le premier groupe d'adjudicateurs de la Saskatchewan a terminé et réussi sa formation. Jusqu'à présent, aucune procédure d'adjudication n'a été engagée.
- Travail de défense des intérêts de la ville
 - Ville de Regina - Le travail de défense des intérêts de la ville de Regina se concentre sur deux processus internes de la ville :
 - 1) Un examen juridique des dispositions contractuelles existantes de la ville afin d'examiner la répartition des risques et la manière dont la ville doit faire évoluer ses contrats; 2) L'examen des marchés publics locaux et sociaux.
 - Ville de Saskatoon - La ville de Saskatoon continue de travailler avec la SCA pour améliorer les pratiques d'approvisionnement. Il y a eu des discussions au sujet des associations qui préconisent publiquement la centralisation de l'approvisionnement dans la ville de Saskatoon. Certains des problèmes liés à l'approvisionnement de la ville résultent, du moins en partie, du fait que l'approvisionnement est un processus dont aucun groupe n'est responsable.
 - Ville de Prince Albert - Le travail de plaidoyer dans la ville de Prince Albert s'est concentré sur la question de la criminalité sur les chantiers de construction. Les CLNA ont coordonné une session d'engagement des parties prenantes en avril qui a eu un grand taux de participation. La session a rassemblé différents groupes afin d'identifier les défis et de discuter des options permettant de sensibiliser davantage au problème. La région PACA et la Chambre de commerce de PA ont coparrainé une séance d'information sur la criminalité à l'intention des entreprises de la région. La session comprenait un groupe de discussion composé d'entreprises victimes de la criminalité qui ont partagé leurs histoires et des experts qui ont donné des conseils sur la façon de gérer le risque de criminalité. Bien que les prochaines étapes ne soient pas claires, il est probable qu'une mission régionale à Ottawa pour rencontrer les responsables fédéraux sera nécessaire.
- SBDI - Le gouvernement de la Saskatchewan s'engage à nouveau dans le dossier des SBDI et il est prévu qu'il adopte une politique en faveur de l'utilisation des SBDI pour tous les projets de construction dépassant un certain seuil de valeur et comportant plusieurs portées de travaux. Si cette politique est mise en place, elle devrait être adoptée avant la fin de l'année.

ÉTAT DE L'INDUSTRIE¹

En date d'avril 2022, les permis de construction en Saskatchewan ont été **en hausse de 26,4 %** par rapport à la même période l'année précédente. Les variations totales de janvier 2022 à avril 2022 sont les suivantes :

- Commercial - **en hausse de 17,3 %**
- Industriel - **en hausse de 168,2 %**

- Institutionnel / gouvernemental - en hausse de 128,9 %
- Résidentiel - en hausse de 14,7 %

¹Source : [Tableau de bord Économique](#) Gouvernement de la Saskatchewan.

✉ wca@winnipegconstruction.ca

☎ (204) 775-8664

🌐 winnipegconstruction.ca

📍 1447 Waverley St. Winnipeg, MB, R3T 0P7



Association de la construction de Winnipeg

Activités de la WCA pour le mois de mai 2022

Le point sur l'industrie de la construction.

Selon **Statistique Canada**, la valeur des permis de construction au Manitoba en cumul annuel (janvier-avril) pour 2022 est supérieure de 5,5 % à celle de la même période en 2021. Contrairement aux tendances récentes, le secteur résidentiel connaît un départ plus lent que le secteur non résidentiel, avec une réduction globale de la valeur des permis de 6,9 % depuis le début de l'année par rapport à 2021. Le plus grand contributeur à cette réduction est une baisse de 42 % des permis de développement multifamilial par rapport à 2021.

Les permis non résidentiels de janvier à avril ont coûté 9 % de moins que ceux de 2021. Bien que le grand projet au 236, rue Carlton ait initialement faussé le nombre total de permis, son effet sur les chiffres cumulatifs diminue. Le nombre de permis industriels est maintenant en baisse de 26 % et la valeur des permis institutionnels est maintenant similaire à celle de l'année dernière.

Le rapport sur les permis de la **ville de Winnipeg** pour avril 2022 montre que la valeur des permis du secteur de la construction non résidentielle est de 17 % supérieure à celle de l'année dernière, mais ce chiffre est fortement biaisé en raison d'un grand projet commercial. Les valeurs des permis institutionnels et industriels ont considérablement diminué par rapport à 2021, respectivement de 55 % et 94 %. Les valeurs totales des permis non résidentiels ont maintenant rattrapé les valeurs de l'année dernière et sont maintenant en retard de seulement 3 % par rapport aux valeurs de 2021.

BuildWorks de la WCA

En mai 2022, la WCA a accueilli 222 projets, ce qui est supérieur à la moyenne des 5 dernières années (213). À la fin du mois de mai, BuildWorks a accueilli 947 personnes, alors que la moyenne sur 5 ans est de 967. Nous avons actuellement 132 projets qui se terminent en juin.

BuildCast de la WCA

BuildCast est le service d'information préalable à l'appel d'offres de la WCA. Il accumule des renseignements sur les projets confirmés et potentiels qui se dérouleront au Manitoba au cours des 5 prochaines années. Nous suivons actuellement 1067 projets d'une valeur potentielle entre 18,8 milliards \$ et 26,6 milliards \$. Les membres de la WCA reçoivent une mise à jour hebdomadaire des nouveaux renseignements sur les projets en cours.

Défense d'intérêts et relations gouvernementales.

Loi sur le paiement rapide - Le projet de loi 28 (*Loi sur le paiement rapide des travaux de construction*) n'est pas allé au-delà de la deuxième lecture au cours de la session législative du printemps. Il s'agit

d'une étape positive, car cela signifie que le gouvernement et l'industrie peuvent travailler ensemble pour assurer un paiement rapide par l'entremise de modifications à la Loi sur les nantissement des constructeurs, ce qui est conforme aux autres provinces.

Processus de préqualification de l'Université du Manitoba - La WCA a organisé un webinaire le 26 mai pour fournir des renseignements aux membres sur ce processus.

Loi sur les salaires dans l'industrie de la construction - La WCA et d'autres associations de l'industrie ont présenté une soumission au gouvernement recommandant que les dates de mise en œuvre des trois augmentations salariales soient modifiées en septembre/mai (2023)/mai (2024), ce qui constitue un changement mineur par rapport à la suggestion du règlement.

Élection municipale au Manitoba - La WCA a organisé un déjeuner avec Scott Gillingham, candidat à la mairie de Winnipeg. Les priorités de la WCA pour le prochain maire seront 1) le financement adéquat du département des permis, 2) l'adoption de documents standardisés, 3) l'encouragement d'une approche du développement par la région métropolitaine, et 4) l'équilibre des fonds des contribuables et le financement de projets d'infrastructure importants.

Éducation

Le programme de juin est une combinaison de cours en ligne et de cours en personne à la WCA. Il y en a pour tous les goûts, des compétences de superviseur à la gestion de projets, en passant par le code du bâtiment et les contrats.

Cours à venir en juin :

3 juin : Code du bâtiment : Exigences du Code national de prévention des incendies pour les bâtiments 6 et 7 juin : Gérer des projets avec Microsoft Project

7 au 8 juin : Le plan d'exécution de la construction - Réussir une planification de projet - 8 juin : Microsoft Excel : Niveau 1

9 juin : Microsoft Excel : Niveau 2

13 au 14 juin : Contrats de métiers : Une épée à double tranchant 14 juin : BuilCast WCA et Orientation sur BuildWorks 14 juin : Les nouveaux CCDC 2 et ACC 1 : Soyez prêts!

14 au 15 juin : Revue Bluebeam :

Cours de base 15 juin : Clôture du projet de construction

20 juin : Réunions de construction et comptes rendus de réunion pour les chefs de projet 21-22 juin : Estimations Bluebeam

21 au 23 juin : CCDC 5A | 5B : Les clés du succès de la gestion de la construction

Événements.

**22 juin - Tournoi de golf de la WCA
(Grand Pines) 27 juin - BBQ de la
WCA**

Rapport de l'OGCA à
l'Association canadienne de la
construction (ACC) - juin 2022

Survol général de l'industrie

La réélection, le 2 juin, du gouvernement PC de Ford a des conséquences importantes pour les membres de l'OGCA et l'industrie de la construction.

Le budget

On s'attend à ce que l'assemblée législative soit rappelée pour une courte session cet été afin de présenter un discours du Trône et d'adopter le budget. Cela peut inclure une possibilité limitée d'amendements.

Loi de 2021 visant à œuvrer pour les travailleurs

Les modifications à l'article 4 de la LSST n'ont pas été proclamées, mais pourraient l'être très prochainement. Cela faisait partie d'un ensemble de lois pro-travailleurs introduites l'année dernière pour présenter le parti comme favorable aux travailleurs. Ces initiatives comprenaient le droit de se déconnecter du travail, l'augmentation du salaire minimum, la réglementation de l'économie des jobines, l'augmentation massive des amendes potentielles en vertu de la LSSA et l'obligation de disposer de trousse de Naloxone et d'avoir une formation sur leur utilisation pour éviter les overdoses.

Le gouvernement estime que cette initiative a été importante pour son succès électoral et qu'elle se poursuivra. Bon nombre des sièges qu'ils ont enlevés au NPD se trouvaient dans des circonscriptions traditionnelles de cols bleus à Toronto, Hamilton et Windsor. Ils agiront pour préserver cette coalition d'électeurs. Les soutiens de la LIUNA et de nombreux syndicats importants de l'ICI seront récompensés à l'avenir. La manière dont le gouvernement s'y prendra n'est pas claire.

Métiers spécialisés

Les syndicats de la construction qui ont appuyé le Parti PC ont tous mis l'accent sur le plan du gouvernement de continuer à investir dans les métiers spécialisés. L'accent sera mis sur Métiers spécialisés Ontario, le nouvel organisme chargé du service à la clientèle, où les syndicats et les employeurs sont représentés au sein de son conseil d'administration. Toutefois, les questions les plus litigieuses concernent le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences, qui a le pouvoir de réglementer et de faire appliquer la loi. On ne sait toujours pas quel sera le protocole de consultation et de communication.

L'OGCA est membre de l'Ontario Skilled Trades Alliance (OSTA), qui recommande à Métiers spécialisés Ontario d'accorder la priorité à l'élaboration d'un inventaire des métiers spécialisés et à l'établissement de la croissance et de la demande prévues. Il y a un besoin évident de construire cette base de données de tous les métiers.

Nouveau cabinet

Il faut s'attendre à des mouvements dans le cabinet de Ford, le ministre des Finances et le ministre du Développement économique étant les seuls à conserver leur poste.

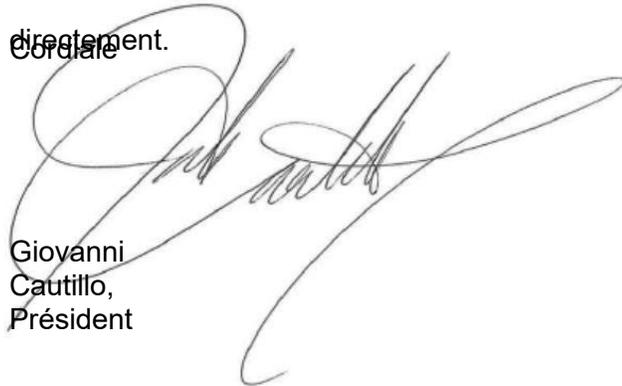
Nous devrions également nous attendre à ce que le ministère de l'Infrastructure reçoive une plus grande autorité pour construire les infrastructures et l'économie. Le ministre doit avoir le pouvoir de « passer à l'action » et de respecter l'engagement de construire des autoroutes, des infrastructures sociales, des

transports en commun et des logements. Il s'agit d'un engagement significatif qui sera au cœur du mandat et un facteur important de la croissance de l'économie de la construction au cours des cinq prochaines années.

L'industrie de la construction de l'Ontario devra relever le défi de respecter l'ambitieux programme d'infrastructure du gouvernement. Nous sommes confrontés à un problème de capacité de l'industrie, et l'accent doit être mis sur le soutien et le développement du recrutement et de la formation dans les métiers spécialisés. Nous devons également faire face à l'inflation, aux restrictions de la chaîne d'approvisionnement, ainsi qu'aux compétences et à la disponibilité des superviseurs et des gestionnaires. Tous ces éléments feront l'objet des efforts de l'OGCA au cours des prochaines années.

L'OGCA a contacté les membres du corps législatif et prévoit une journée de sensibilisation dans le courant de l'année. Pour obtenir des précisions sur l'un des points présentés, veuillez me contacter

directement.



Giovanni
Cautillo,
Président



17 juin 2022

Brendan Nobes
Président, Conseil
d'administration, Association
canadienne de la construction

Cher Brendan,

Au nom de l'Ontario Road Builders' Association (ORBA), j'ai le plaisir de présenter le rapport suivant à l'ACC. Vous trouverez ci-dessous quelques-uns des points forts les plus récents du travail entrepris par l'ORBA au nom de l'industrie.

Stratégie électorale pour 2022 :

Au début du mois de mai, l'ORBA a élaboré du matériel et une campagne de médias sociaux pour les élections provinciales en Ontario. Le document sur les priorités électorales de l'ORBA a été envoyé à tous les candidats et aux médias. Nos priorités comprennent un appel à un financement soutenu ou accru des autoroutes et des transports en commun, la création d'un indice des prix des principaux matériaux de construction pour tous les contrats provinciaux et municipaux, une plus grande clarté des spécifications des matériaux essentiels aux projets et la promotion d'une utilisation responsable des matériaux de construction non renouvelables, tels que le PA, démontrant ainsi un engagement clair envers l'économie circulaire. Enfin, nous avons souligné le besoin de remédier à la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la construction civile lourde.

Pratiques de passation de marchés équitables :

Un comté de l'Ontario a attribué son programme d'immobilisations routières 2022 à un seul entrepreneur, pour une valeur estimée de 13 millions de dollars, sans passer par le processus habituel d'appel d'offres équitable et ouvert. L'ORBA a écrit au comté pour dénoncer cette pratique et plaider en faveur d'un marché public transparent et concurrentiel, avec le soutien de plusieurs organisations sœurs. Une députation de l'ORBA et d'un conseiller juridique tiers était prévue lors de la réunion du Conseil en mai. Le Conseil a refusé que la délégation soit inscrite à l'ordre du jour. Cette question est maintenant entre les mains de l'ombudsman provincial.

Hyperinflation :

Comme indiqué ci-dessus, l'ORBA participe actuellement à une discussion conjointe avec le ministère des Transports de l'Ontario (MTO) concernant l'atténuation de l'inflation. Les discussions portent sur le besoin d'adopter l'indexation des prix des principaux matériaux de construction dans les contrats provinciaux. L'ORBA a également entamé des discussions et s'adresse aux municipalités de l'Ontario sur les mesures d'atténuation de l'inflation des matériaux.

Base de données numérique sur le poids des essieux :

L'ORBA et l'Ontario Sand Stone and Gravel Association (OSSGA) continuent de travailler à l'élaboration d'une base de données numérique sur le poids des essieux. L'initiative a maintenant le soutien du MTO et ira de l'avant avec la première phase de l'élaboration de la base de données. Cette base de données contribuera à atténuer les problèmes à la pesée et permettra aux « papiers blancs » d'être saisis en ligne lorsque les techniciens des postes d'inspection des véhicules à moteur (PIVM) effectuent des mesures d'inspections annuelles de sécurité.

Manuel de circulation de l'Ontario, livre 7 :

Au début du mois de mai, le nouveau manuel de circulation de l'Ontario (Ontario Traffic Manual Book 7), une directive fournissant les exigences de base pour le contrôle de la circulation dans les zones de travaux pendant la construction et l'entretien des routes ou des services publics sur ou à côté des voies publiques, a été publié sans préavis ni période de formation adéquate. L'ORBA s'est fermement opposée à cette mise en œuvre tronquée et continuera à faire valoir le besoin d'une période d'introduction progressive plus longue.

Attraction et rétention de la main-d'œuvre qualifiée

Comme indiqué plus haut, ORBA s'efforce par divers moyens de rechercher des options en matière d'éducation et d'immigration afin d'attirer et de retenir une main-d'œuvre qualifiée dans l'industrie provinciale de la construction routière. C'est un problème auquel nous sommes tous confrontés dans tout le pays.

Cordialement,



Bryan Hocking
Directeur général
Ontario Road Builders'

Association CC : Conseil

d'administration de l'ORBA

Industrie de la construction d'égouts et de conduites d'eau en Ontario

Survol de l'industrie

- Les fournisseurs de tuyaux du secteur (OMMD, OCPA) ont indiqué que les ventes ont augmenté d'environ 12 à 15 % en 2021 et s'attendent à des volumes similaires en 2022.
- Les coûts des matériaux et des fournitures ont augmenté bien au-delà de ce que l'on pouvait raisonnablement attendre et ont un impact important sur la capacité des entreprises à réaliser leurs projets dans les délais et les budgets impartis. Le coût de tous les produits et services liés au pétrole et à forte consommation de carburant est particulièrement impacté, le coût du diesel à très faible teneur en soufre ayant augmenté de 40 % depuis septembre 2021. Les retombées se font sentir dans tout le secteur :
 - Conduite d'eau DR18 de 300 mm : À 82 \$/m en 2021, le prix moyen est maintenant de 200 \$/m en 2022.
 - Asphalte : À 670 \$/t en 2021, le prix moyen est de 1080 \$/t en 2022.
 - Agrégat (granulaire A) : À 17,50 \$/t en 2021, le prix moyen est maintenant de 22 \$/t en 2022.
 - Tuyaux et regards en béton : augmentation de 20 % par rapport aux prix de 2021.

En outre, les fournisseurs de matériaux pour les conduites d'eau et les égouts ne maintiennent les prix des produits que pendant 15 jours en moyenne, alors que le délai entre la clôture de l'appel d'offres et l'attribution du projet est généralement bien supérieur à un mois. L'augmentation fulgurante des prix devient un problème réel et important.

Défense d'intérêts

L'OSWCA travaille sur un certain nombre de points critiques en matière de défense d'intérêts :

- La province travaille actuellement à la mise à jour des règlements relatifs à la Loi sur l'appel unique. L'objectif actuel est de déterminer comment le modèle de programme de localisateurs spécialisés fonctionnera pour les localisateurs de services publics dans la province. L'OSWCA estime que si elle est bien mise en œuvre, cette mesure pourrait contribuer à réduire la charge en arriéré et les retards considérables dans la livraison des emplacements dans la province.
- Nous continuons à travailler sur les problèmes liés à l'augmentation rapide des coûts des projets de construction. À court terme, nous aidons certaines associations locales de construction lourde à élaborer des positions et à plaider pour l'inclusion d'un indice de carburant dans les marchés publics de leur région. À plus long terme, nous travaillons et plaidons pour l'élaboration et l'adoption d'un indice des matériaux volatils normalisé à l'échelle provinciale pour la construction.
- L'OSWCA continue de travailler à la mise en œuvre de la réglementation sur les sols excédentaires. L'annonce récente du ministère de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs de retarder la mise en œuvre de la phase 2 (tests, suivi et rapports sur le mouvement des sols excédentaires) crée une occasion de remédier à certains des



problèmes qui ont surgi en ce qui concerne les exigences en matière de tests, la mise en œuvre inégale entre les municipalités et les règles de réutilisation.

Association

L'OSWCA a prévu un exercice de planification stratégique en juin 2022 afin d'établir un plan quinquennal pour l'Association. Nous menons des actions de sensibilisation auprès de nos membres dans toute la province afin d'obtenir des points de vue sur les politiques et les programmes sur lesquels l'OSWCA peut travailler d'ici la fin de la décennie 2020.

Association
des constructeurs
de routes
et grands travaux
du Québec



ACRGTQ

SECTEUR AFFAIRES
GOUVERNEMENTALES
ET PUBLIQUES

SERVICE PRÉVENTION,
SANTÉ ET SÉCURITÉ
AU TRAVAIL

SERVICE RELATIONS
DU TRAVAIL ET
AFFAIRES JURIDIQUES

SERVICE LOIS
ET RÉGLEMENTS

SECTEUR SCIENCE,
TECHNOLOGIE
ET INNOVATION

SIÈGE SOCIAL, QUÉBEC

435, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 2J5

Téléphones
418 529-2949
1 800 463-4672
Télécopieur
418 529-5139

BUREAU DE MONTRÉAL

7905, boul. Louis-
Hippolyte-Lafontaine
Bureau 100
Montréal (Québec)
H1K 4E4

Téléphones
514 354-1362
1 800 463-4672
Télécopieur
514 354-1301

EN LIGNE

Site Internet
www.acrgtq.qc.ca
Courriel général
acrgtq@acrgtq.qc.ca

**Rapport provincial succinct présenté
à l'Association canadienne de la construction**

**par
l'Association des constructeurs de routes
et grands travaux du Québec**

juin 2022

Pénurie et rétention de la main-d'œuvre

Les associations patronales de l'industrie de la construction sont rassemblées autour du Conseil du patronat du Québec afin de développer un plan de communication visant à attirer la main-d'œuvre. Cette stratégie de communication se déploiera dans les prochains mois. Aussi, l'ACRGTO et les autres associations ont travaillé avec la Commission de la construction du Québec afin de mettre en place plusieurs mesures permettant de contrer les effets de la rareté de la main-d'œuvre.

L'industrie cherche aussi à améliorer notamment l'offre de formation en région et dans les programmes contingentés, l'accès aux centres de formation et aux programmes en déficit d'inscription. L'Association entend faire des démarches auprès du gouvernement afin de faciliter l'embauche de la main-d'œuvre internationale.

Virage numérique

Différentes initiatives sont en cours dans l'industrie afin de favoriser le virage numérique. On n'a qu'à penser au déploiement de la Feuille de route gouvernementale BIM déjà en cours et l'Initiative québécoise pour la Construction 4.0 qui permet un accompagnement personnalisé afin d'augmenter la rentabilité et la productivité. L'innovation n'est pas seulement un prérequis pour performer mais aussi pour attirer de la main-d'œuvre.

Projet de loi n° 59, Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail

L'ACRGTO suit de près le déploiement du projet de loi 59 modernisant le régime de santé et sécurité au Québec qui a tant fait parler en 2021. L'ACRGTO veillera à protéger les intérêts de ses membres dans le développement de la réglementation découlant de ce projet de loi tout en ayant en tête la santé et la sécurité de tous les travailleurs.

Relations auprès des donneurs d'ouvrage

L'ACRGTO poursuit ses démarches auprès du gouvernement et des donneurs d'ouvrage notamment afin qu'ils éliminent de leurs documents contractuels les clauses abusives, qu'ils introduisent des clauses de règlement des différends en cours d'exécution des travaux et qu'ils éliminent les délais de paiement avec une loi-cadre. On y traite aussi de la gestion de l'approvisionnement et de l'amélioration des relations contractuelles. Les discussions se tiennent sur les tables de travail notamment avec Hydro-Québec, le MTQ, la Ville de Montréal et la STM.

Environnement

L'ACRGTO a transmis ses commentaires dans le cadre de modifications législatives et réglementaires en matière environnementale, notamment au regard du projet de loi 102, du Règlement sur la valorisation des matières résiduelles, du Règlement sur la traçabilité des sols contaminés excavés et du Règlement sur l'encadrement des activités en fonction de leur impact sur l'environnement.

Elle a aussi porté à l'attention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ses préoccupations et recommandations dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires au regard de la problématique des troubles de voisinage occasionnés par les activités de son secteur.

L'ACRGTO a tenu des rencontres avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, les donneurs d'ouvrage publics et parapublics ainsi que ses membres, propriétaires de carrières, de sablières et d'usines et entrepreneurs afin de répondre à de nombreuses questions d'application en ce qui concerne la nouvelle réglementation environnementale particulièrement notamment quant à la gestion des matières résiduelles et des sols contaminés excavés. Elle a ainsi permis de résoudre plusieurs problématiques dans ce domaine, de concert avec l'ensemble des parties prenantes.

Climat de travail

L'Association a contribué à l'effort collectif de rendre nos milieux de travail sains. Elle a réalisé de courtes capsules vidéo résumant les diverses facettes juridiques de la notion de harcèlement psychologique et sexuel. Ce projet a été réalisé grâce au soutien financier de la CNESST. Les capsules sont disponibles en ligne sur le site de l'ACRGTO sous la rubrique juridique.



À qui de droit,

Plusieurs problèmes importants empêchent l'industrie de la construction de se développer au Nouveau-Brunswick. Entre l'absence de législation sur le paiement rapide, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, l'augmentation des coûts de main-d'œuvre et la crise mondiale du carburant, le coût de la construction pour nos membres n'a jamais été aussi élevé.

Certes, nous ne cessons de le dire, mais une législation sur le paiement rapide est plus nécessaire que jamais. Une demande record et des coûts de construction record font que nos membres doivent supporter un risque financier encore plus important. Nous constatons que de nombreux progrès ont été réalisés dans tout le pays, avec la création de groupes de travail et la mise en place de projets pilotes sur le paiement rapide. Nous espérons être bientôt engagés pour que notre secteur ait son mot à dire.

Le coût du diesel au Nouveau-Brunswick a augmenté de 64 % par rapport à ce point en 2021. Cependant, contrairement à d'autres gouvernements provinciaux qui ont été proactifs pour aider leur industrie de la construction, notre gouvernement provincial n'a pas encore adopté de mesures temporaires ou à long terme pour aider à réduire le fardeau financier imposé à nos membres. Nous en sommes à un point où nos membres ne peuvent pas se permettre de travailler avec le gouvernement provincial, à moins que des changements ne surviennent rapidement, et c'est une situation perdante pour tout le monde.

L'industrie de la construction au Nouveau-Brunswick prévoit près de 10 000 ouvertures de postes d'ici 2027. Cette pénurie de main-d'œuvre est très préoccupante et la réalité est qu'ils ne peuvent pas être remplacés par des Néo-Brunswickois. Nous devons regarder à l'extérieur de notre province pour remplir ces rôles. Le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la formation et du travail est bien conscient de ce problème et le considère comme un sujet de préoccupation majeur. Le ministère a également noté cinq des métiers de la construction les plus nécessaires sur leur liste des 15 postes prioritaires à pourvoir. Notre association travaille également en étroite collaboration avec P.E.T.L., Opportunités NB ainsi qu'avec les deux réseaux de collèges communautaires (français et anglais) pour aider à combler cette pénurie actuelle et future.

Merci



Printemps 2022

Les appels d'offres sont lancés et les travaux ont commencé pour l'été. Un printemps précoce a permis de lever les restrictions de poids plus tôt que d'habitude, ce qui a allongé la saison de construction. Avec l'augmentation du prix du carburant et des matériaux, les résultats des appels d'offres ont dépassé le budget de 10 % en moyenne. Le gouvernement n'a pas indiqué qu'il allait ajuster le programme, mais on peut penser que si cela continue, les projets pourraient être reportés à 2023. Nous avons vu cela se produire dans quelques villes.

La hausse du carburant a poussé le gouvernement à faire des pieds et des mains pour ajuster les tarifs de transport de l'industrie du camionnage, étant donné que le dernier ajustement remonte à 2018. Le gouvernement a également mis en place une surtaxe sur le carburant qui, jusqu'à présent, permet aux camions de continuer à circuler.

Le gouvernement a publié un plan d'investissement triennal en mars. C'est une bonne nouvelle, que notre association défend depuis de nombreuses années. Nous suivrons de près l'application du plan par le gouvernement. Nous espérons que cela permettra de publier les appels d'offres plus tôt.

Notre projet de salle de classe mobile offrant de la formation de conducteur d'engins lourds continue à progresser. Nous avons trouvé une remorque d'occasion de 53 pieds et espérons en accuser réception dans les deux prochaines semaines. Nous travaillons en étroite collaboration avec une entreprise de Montréal pour l'achat de simulateurs. Nous avons retenu les services d'une société de génie et d'un entrepreneur qui sont tous deux membres pour concevoir et construire les rénovations. Nous prévoyons toujours un achèvement en septembre, mais si les retards se poursuivent, nous devons peut-être reporter la date d'achèvement à plus tard dans l'automne.

Notre événement social du printemps a eu lieu le 20 avril avec environ 160 inscrits. Les présentations ont été bien accueillies et l'événement a été un succès. C'était vraiment génial de voir tout le monde en personne. Notre tournoi de golf d'été est prévu pour le 15 juillet à Fredericton. Les inscriptions ont commencé tôt, ce qui laisse présager une grande participation.

Merci de votre attention,

Tom McGinn, directeur exécutif



**Rapport provincial de l'ACC - Nouvelle-Écosse
Juin 2022**

**Présenté au nom de Duncan Williams, président et chef de la direction de la Construction
Association of Nova Scotia**

Construction Association of Nova Scotia

Survol de l'industrie

L'investissement dans la construction de bâtiments en Nouvelle-Écosse a augmenté de 0,8 % en mars 2022 (données désaisonnalisées) par rapport à février 2022.

En mars 2022, la construction de bâtiments non résidentiels a augmenté de 2,3 % pour atteindre 67,8 millions de dollars en Nouvelle-Écosse (données désaisonnalisées). À Halifax, la construction non résidentielle a augmenté de 5,7 % pour atteindre 39,9 millions \$. À l'extérieur d'Halifax, la construction non résidentielle a diminué de 2,2 % pour atteindre 27,9 millions \$.

En janvier-mars 2022, l'augmentation de la construction de bâtiments non résidentiels en Nouvelle-Écosse était attribuable à une hausse des investissements commerciaux et industriels à Halifax, ainsi qu'à une hausse des investissements institutionnels et gouvernementaux à l'extérieur de Halifax. Cette augmentation a été partiellement compensée par une baisse des investissements commerciaux à l'extérieur d'Halifax par rapport à janvier-mars 2021.

Main-d'œuvre et défense des intérêts

La CANS continue de défendre les intérêts de l'industrie et des apprentis, en attendant une décision de l'Agence d'apprentissage de la Nouvelle-Écosse pour moderniser et augmenter le nombre d'apprentis pouvant être supervisés par un compagnon, pour atteindre un ratio d'au moins un compagnon pour deux apprentis.

La CANS travaille également avec le gouvernement provincial sur un modèle de paiement rapide et attend le cadre réglementaire et d'adjudication pour la Nouvelle-Écosse.

La CANS a récemment lancé sa campagne « Fix the List » (Corrigez la liste), une campagne de sensibilisation du public qui met en lumière les difficultés rencontrées par nos membres lorsqu'ils font des affaires dans la municipalité régionale d'Halifax.

La CANS continue à recueillir les réponses à l'enquête sur la main-d'œuvre et les effectifs, qui vise à recueillir des renseignements sur le marché du travail et des idées, l'objectif étant de comprendre les problèmes de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.

Ressources pour les membres et l'industrie



CONSTRUCTION
ASSOCIATION OF NOVA SCOTIA
Building with Skill and Integrity Since 1862

La CANS continue de veiller à ce que ses programmes et services soient fournis aux membres avec le moins de perturbations possible causées par la COVID. Nous continuons à offrir des services en personne, y compris les commandes d'impression, la vente de documents standard de la CCDC et de l'ACC, et la signature de déclarations statutaires.

Conformément aux directives de santé publique, la CANS a organisé en avril son Spring Fling, qui a attiré le plus grand nombre de participants de son histoire. La CANS a organisé sa réunion de réseautage « De-Icer » annuel en mai avec grand succès, accueillant près de 1 600 personnes dans un nouvel emplacement au centre-ville d'Halifax. La CANS a hâte à son tournoi de golf annuel en juin, son tournoi de balle molle en août et son assemblée générale en septembre.

Du 1^{er} février 2022 au 30 juin 2022, CANS Education a inscrit 671 personnes à des programmes éducatifs. Alors que nous approchons de la fin de l'année, CANS Education a communiqué avec environ 190 entreprises, engageant plus de 1 150 participants à travers plus de 85 programmes éducatifs.

Le troisième numéro de Construction Pulse, le magazine de l'industrie de la CANS, sera lancé cet été. Il mettra en lumière les réalisations des anciens présidents du conseil de la CANS et de l'ancien président du conseil d'administration de l'ACC, Jack Flemming (1989), et du président actuel, Brendan Nobes (2022).

Priorités de l'Association pour 2022

Nous continuerons à mettre l'accent sur nos domaines prioritaires clés identifiés dans notre plan stratégique : relations avec le gouvernement et l'industrie, développement de la main-d'œuvre, éducation et formation de l'industrie, et innovation et technologie. Nous avons prolongé le plan stratégique d'une année supplémentaire, jusqu'en 2024. Notre priorité reste de continuer à défendre les intérêts de nos membres et du secteur de la construction.

Mise à jour provinciale de la Nouvelle-Écosse - juin 2022

Le programme régulier de construction de routes provinciales est en cours, et plusieurs appels d'offres ont été lancés. Il est prévu que le budget soit de l'ordre de 325 millions de dollars. Par ailleurs, le projet 104 P3 se poursuit également, ce qui ajoutera environ 150 millions de dollars aux dépenses de cette année.

Cependant, l'environnement de coûts considérablement gonflés dans lequel nous nous trouvons pose de grands défis à la réalisation du programme provincial. La province utilise une moyenne mobile sur trois ans pour établir ses estimations, dont un grand nombre auraient été réalisées l'automne dernier, c'est-à-dire avant l'augmentation spectaculaire des coûts. Par conséquent, les estimations provinciales sont très basses et nous dépassons régulièrement leurs estimations par des montants importants. Leur « solution » à ce problème a été de réduire régulièrement l'étendue des travaux après l'attribution, principalement pour les travaux de pavage. Nous craignons que deux choses se produisent, s'ils ne trouvent pas plus de financement : le programme tel qu'il a été défini ne sera pas achevé et le volume de tonnage d'asphalte sera une fois de plus bien inférieur à ce dont nous avons besoin pour que nos membres restent occupés au niveau dont ils ont besoin.

À plus long terme, nous sommes préoccupés par les plans provinciaux visant à maintenir notre programme à un niveau sain. Nous prévoyons des réunions de caucus pour cette année afin de nous assurer que nos préoccupations sont entendues.

Bien que le nombre de cas soit plus élevé que jamais, toutes les restrictions ont disparu et nous devons nous débrouiller comme nous le pouvons. Il n'est pas inhabituel d'entendre parler de beaucoup plus de cas que précédemment, mais nos membres s'en sortent et vont de l'avant. Nous sommes revenus à beaucoup plus de réunions/événements en personne et nous espérons continuer dans cette voie. L'un des principaux espoirs en ce qui concerne les réunions en personne est de revenir enfin à des assemblées générales annuelles régulières. Pour nous, elles sont une source importante de financement et nous en avons manqué deux d'affilée, ce qui a pesé sur notre situation financière.

Trouver suffisamment d'employés reste et semble rester un défi. Nous y arrivons, mais c'est un effort constant. Nos cours de base ont un peu aidé, avec actuellement 15 nouveaux employés ajoutés à notre bassin et 9 autres qui seront disponibles fin juin. Nous espérons que ce programme sera repris par la province sur une base permanente. Nous poursuivons cette initiative en partenariat avec un collègue professionnel agréé et cette approche s'est avérée très efficace.

Nous continuons à déployer de grands efforts pour établir des relations avec de nombreuses entités gouvernementales et industrielles afin d'améliorer les choses pour

nos membres. Les budgets municipaux, en particulier, deviennent beaucoup plus substantiels au fil du temps.

Rapport 2022 au CCA

Au nom de

La PEI Roadbuilders and Heavy Construction Association

C.P. 1901 Charlottetown, Î.-P.-É. C1A 7N5

Courriel : info@peirb.ca Site Web : <http://www.peirb.ca>

Deuxième année de l'*industrie contre la COVID-19* : nous avons certainement été confrontés à certains défis, comme la plupart des industries, des pénuries de travail dues à la maladie et aux exigences d'isolement, pas d'événements sociaux en raison des restrictions de capacité, mais nous sommes généralement une industrie qui a réussi face à la COVID.

Les perspectives pour la saison de construction 2022-2023 sont encourageantes. Le budget d'investissement des routes provinciales se répartit comme suit :

Estimation du budget d'investissement 2022-2023	
Ponts	10 000 000
Routes nationales et autoroutes	27 000 000
Pavage provincial	10 000 000
Transport actif	1 500 000
Total	48 500 000

Le recrutement dans notre secteur est l'un de nos objectifs, car nous constatons un vieillissement de la main-d'œuvre. La demande de travailleurs qualifiés est en augmentation dans tous les secteurs. La pandémie de COVID-19 a mis encore plus de pression sur un personnel déjà surchargé. Le manque d'éducation du public en matière de construction routière et de construction lourde, ainsi que son exposition à ces activités, sont également des causes majeures de la pénurie de main-d'œuvre, sans parler du vieillissement de la main-d'œuvre.

Notre secteur, comme beaucoup d'autres, est confronté à une crise du manque de travailleurs. Notre association travaillera en partenariat avec le ministère de l'Éducation de l'Î.-P.-É., qui mettra à l'essai un programme de transition pour les jeunes. Il s'agit d'une voie supplémentaire d'obtention de diplôme pour l'année scolaire prochaine (2022/2023). Huit autres écoles secondaires de la Public Schools Branch seront intégrées l'année suivante, de sorte que les dix écoles secondaires seront intégrées au système d'ici 2023/2024.

Dans le cadre du programme de transition des jeunes, le Ministère créera une voie supplémentaire d'obtention de diplôme appelée Essential Skills Achievement Pathway (ESAP). Il s'agit d'un parcours diplômant fondé sur les compétences qui prépare les jeunes à l'enseignement postsecondaire, à l'apprentissage ou au monde du travail. Dans le cadre de l'ESAP, les élèves de la 10^e à la 12^e année atteignent des résultats personnalisés afin de développer les compétences requises sur le marché du travail de l'Î.-P.-É. (par exemple, dans les industries des métiers spécialisés). Avec l'achat du Vortex Edge Max (simulant une excavatrice, un bouteur, une chargeuse sur roues, une pelle rétrocaveuse, une niveleuse, un ADT et une chargeuse à direction à glissement (par l'intermédiaire de la Prince Edward Island Road Builders & Heavy Construction Association)), les étudiants apprendront à conduire la simulation de 6 pièces d'équipement lourd, en travaillant par modules de différentes tâches, tout en se concentrant sur la sécurité. Tout au long du trimestre, des membres du PEIRB et du HCA travailleront avec les classes, faisant des apparitions spéciales pour parler des sites de travail et des expériences sur les machines et dans l'industrie.

Un autre outil de recrutement pour promouvoir notre secteur comme un choix de carrière viable : nous avons produit une vidéo sur les carrières pour promouvoir notre secteur sur les médias sociaux et dans les salons de l'emploi et de la jeunesse, etc. Voir le lien ci-joint https://youtu.be/fWIYbU3_e3M.

Nous espérons qu'avec le temps, ces deux initiatives permettront de mettre en évidence notre industrie comme un choix de carrière viable à l'Île-du-Prince-Édouard.

Merci de votre attention,
Melissa Paquet, Directrice générale